

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2025

UN MEILLEUR ENCADREMENT DU PACTE DUTREIL - (N° 1472)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTprésenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« évalue »,

insérer les mots :

« le bénéfice pour l'économie et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision du rapport.